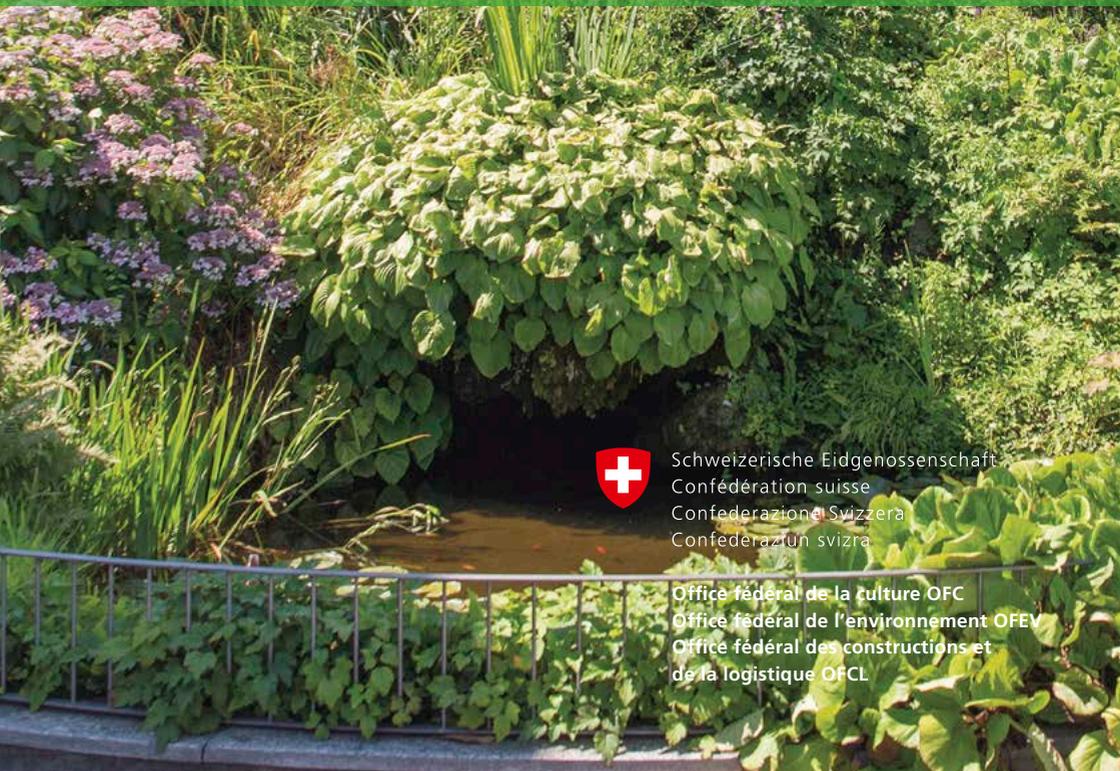


*Art des jardins  
& biodiversité*



MUSÉE VINCENZO VELA À LIGORNETTO

## TENIR EN ÉCHEC LES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC  
Office fédéral de l'environnement OFEV  
Office fédéral des constructions et  
de la logistique OFCL



Prairie extensive devant la façade ouest du musée.



Une sculpture de Vincenzo Vela.



Une tonnelle offre de l'ombre.

## LE JARDIN DE VILLA

Placé sous l'égide de l'Office fédéral de la culture, le Museo Vincenzo Vela fait partie des maisons d'artistes les plus importantes du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe. Il fut construit par Vincenzo Vela (1820-1891), un grand sculpteur tessinois. La villa était à l'origine une habitation, un atelier et un musée. Elle a été rénovée à plusieurs reprises.

Dominant le village de Ligornetto, la villa est entourée par un parc. Le site est un exemple typique de jardin de villa du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mêlant, comme il était d'usage à l'époque, éléments architecturaux et paysagers. Les plantes exotiques étaient probablement aussi nombreuses que les plantes indigènes.

Le parc se compose de plusieurs zones bien distinctes : une partie destinée aux activités de représentation, un jardin privé doté d'une serre, un jardin potager et un verger, ainsi qu'une partie extensive avec une grande prairie et un étang.

Au fil du temps, le parc est tombé en friche et s'est appauvri. Il a en outre été affecté par les travaux qui y ont été menés. En 1995, la Confédération a ordonné l'établissement d'un premier plan d'entretien afin de préserver et de revaloriser cet espace vert. Dans ce cadre, les historiens spécialistes des jardins ont classé de larges zones du site comme étant dignes de protection, par exemple l'ensemble de la topographie du parc, la serre, les anciens murs d'enceinte, l'étang, la vieille population d'arbres et la châtaigneraie.

En vertu du plan d'entretien du parc, certains éléments importants du site ont été réaménagés au cours des dernières années afin de les rapprocher de leur état d'origine et de faire revivre l'esprit des lieux. C'est notamment le cas du jardin de style italien situé en direction du village, de la pelouse anglaise en



La châtaigneraie.



Le jardin de villa méditerranéen.

penne au sud et de la châtaigneraie, au nord de la villa. Le but n'était pas seulement de restaurer le parc originel, mais aussi d'enrichir l'expérience sensorielle du visiteur, tout en adaptant le site aux besoins actuels.

Le plan d'entretien du parc a été actualisé en 2015. Outre les aspects historiques, il prend désormais mieux en compte également les aspects relevant de la biodiversité. Il prévoit notamment la lutte contre les néophytes envahissantes, par exemple le bambou nain (*Pleioblastus pygmaeus*) sur la rampe ou le muguet du Japon (*Ophiopogon japonicum*)

« *Le climat tempéré du Tessin est bénéfique à de nombreuses espèces exotiques. Se propageant massivement, elles mettent en danger les espèces et les habitats endémiques.* »

près du pavillon du gardien. Le climat tempéré du Tessin est bénéfique à de nombreuses espèces exotiques. Se propageant massivement, elles mettent en danger les espèces et les habitats endémiques. Une étude a par exemple montré que, dans la région de Lugano, 28 % des espèces végétales présentes dans les zones forestières situées à proximité des zones urbaines sont des néophytes.

Il existe de nombreuses plantes sauvages indigènes attractives qui peuvent satisfaire à la vision d'origine de l'aménagement des jardins. Cependant, les espèces exotiques qui témoignent des goûts de l'époque et contribuent ce faisant à la valeur du site sont conservées dans la mesure du possible. Dans le parc Vincenzo Vela, les soins et l'entretien permettent de garantir qu'elles ne se propagent pas davantage, comme pour les deux groupes de palmiers situés derrière le bâtiment.

Le plan d'eau est aujourd'hui envasé par le charriage et les matières en suspension provenant du ruisseau. De plus, les activités agricoles avoisinantes ont probablement entraîné une surfertilisation. En vertu du plan d'entretien du parc, l'étang devra à long terme retrouver sa taille d'origine et être accompagné par une végétation indigène basse afin d'être mieux valorisé.



La châtaigneraie crée un espace paisible dans le jardin, où les visiteurs peuvent s'asseoir pour se reposer. La plantation peu dense doit progressivement être renouvelée avec des jeunes arbres. Surnommé « l'arbre à pain », le châtaignier (*Castanea sativa*) a été cultivé pendant des siècles dans les « selves » du Tessin. Les châtaignes étaient ramassées et une partie de la récolte était transformée en farine. Les selves abritent des biocénoses végétales particulières, qui contribuent à la diversité d'une région. Elles sont malheureusement menacées, car cette forme d'exploitation est abandonnée en raison d'une baisse de la demande.



ÉTANG

Dans le Tessin, les palmiers évoquent un paysage de carte postale. Mais ils posent aussi problème, car ils se reproduisent énormément dans les forêts. Originaires d'Asie, le palmier à chanvre (*Trachycarpus fortunei*) s'est par exemple tellement propagé en Suisse italienne qu'il est parfois appelé « palmier du Tessin ». Les grandes feuilles des jeunes plants ombragent le sol à tel point que la croissance des plantes endémiques est entravée. C'est pourquoi le palmier à chanvre figure sur la liste noire des espèces envahissantes. Pour autant, les deux groupes de palmiers de cette espèce sont conservés dans le parc pour des raisons historiques, un contrôle systématique empêchant toute propagation.



JARDIN

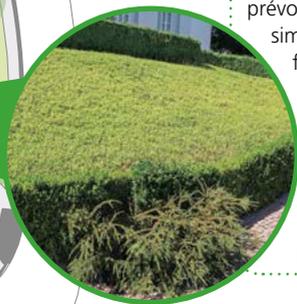




Il est possible que le chêne pédonculé (*Quercus robur*) date de l'époque où la villa a été construite. Autrefois composés de bosquets, les talus sont aujourd'hui recouverts de chèvrefeuille à feuilles persistantes (*Lonicera*), une néophyte originaire de Chine. Le bambou nain, une espèce envahissante, se propage déjà depuis les bandes centrales, menaçant d'autres surfaces et habitats dans le parc. C'est la raison pour laquelle des espèces autochtones doivent être implantées sur les talus.



Le bambou nain (*Pleioblastus pygmaeus*) empiète sur les haies de buis (*Buxus sempervirens*) de la rampe. Cette espèce envahissante avait été plantée, car c'est un couvre-sol facile d'entretien. Le plan d'entretien du parc prévoit la suppression pure et simple du bambou. Pour ce faire, l'ensemble du sol doit également être remplacé. Conformément à l'aménagement d'origine, des plantes vivaces et des bosquets fleurissant toute l'année seront ensuite plantés.



Le plan d'entretien prévoit que le muguet du Japon (*Ophiopogon japonicus*), souvent utilisé en plante d'ombre au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit retiré du parterre au-dessus du pavillon du gardien. La néophyte sera remplacée par des arbres (magnolias, chênes) et des plantes vivaces.



50m





Carotte sauvage (*Daucus carota*) dans la prairie extensive.



Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) dans la prairie fleurie.



Sauge des prés (*Salvia pratensis*) dans la prairie fleurie extensive.

## À PROPOS

L'introduction et la culture de plantes exotiques sont aussi anciennes que l'histoire de l'horticulture elle-même. L'événement majeur que fut la découverte de l'Amérique en 1492 marqua, pour l'Europe, le début d'une nouvelle ère d'exploration, de commerce et de science, qui s'accompagna d'une passion croissante pour les collections de végétaux originaires d'autres régions du monde. Dans l'art des jardins, les nouvelles découvertes étaient utilisées avec beaucoup d'effet comme plantes ornementales et exposées avec fierté. Dans le même temps, beaucoup d'entre elles devinrent des plantes utiles indispensables dans l'agriculture et la sylviculture.

C'est sous le terme de « néophytes » que les spécialistes désignent les plantes qui se sont établies après 1492 dans des régions où elles n'étaient auparavant pas indigènes et qu'elles n'ont pu rejoindre qu'en raison de l'activité humaine. On estime qu'entre 500

et 600 néophytes se sont depuis établies en Suisse. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème – au contraire, nous nous sommes habitués à bon nombre de ces nouvelles venues, qui font partie intégrante de notre vie quotidienne. Par exemple, nous ne pourrions pas nous passer du tournesol, du marronnier d'Inde ou de la pomme de terre. On trouve également des néophytes en dehors des surfaces cultivées. Environ 16 % des espèces végétales présentes dans les zones forestières situées à proximité des zones urbaines de la région de Bâle sont aujourd'hui des néophytes, c'est-à-dire des plantes exotiques introduites par l'homme. Ce chiffre s'élève même à 28 % dans la région de Lugano.

Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes. Elles posent problème, car elles ont une telle capacité à se propager qu'elles nuisent à la diversité biologique et à l'environnement. Elles évincent les plantes indigènes, privant ainsi la faune, par exemple les abeilles sauvages, de leurs



nsis) dans la



Linaira commune (*Linaria vulgaris*) en bordure de haie.



Une belle-dame (*Vanessa cardui*) dans le parterre de lavande.

moyens de subsistance. Certaines néophytes mettent en danger la santé humaine et animale du fait, par exemple, qu'elles sont toxiques ou déclenchent des allergies.

Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. C'est le cas par exemple de l'impatiante glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), qui a été introduite en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle en tant que plante ornementale. En raison de son énorme production de semences et de sa vigueur, cette plante originaire de l'Himalaya

« *Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes.* »

forme aujourd'hui des peuplements monospécifiques très luxuriants sur l'ensemble du territoire suisse.

L'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement interdit expressément la vente et l'utilisation de onze espèces végétales ou groupes d'espèces végétales exotiques envahissantes. De plus, environ 60 espèces figurent sur la liste noire et sur la Watch List établie par la fondation Info Flora, qui recense les néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes. Il convient de choisir des alternatives indigènes.

Les néophytes ont cependant joué un rôle important dans l'histoire de l'art des jardins, car elles ont été, à certaines époques, des éléments de style de l'aménagement artistique des jardins, comme le paulownia (*Paulownia tomentosa*) ou le robinier (*Robinia pseudoacacia*) dans les jardins de l'époque moderne. Bien que l'on en connaisse les inconvénients, ces plantes doivent, dans les jardins d'importance historique, être non

## BIBLIOGRAPHIE

Wasmer, M.-J. : Museo Vela in Ligornetto. Das ehemalige Wohnatelier des Tessiner Bildhauers Vincenzo Vela. Guides d'art et d'histoire de la Suisse SHAS. Berne, 2004 (seulement en allemand et en italien)

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

[www.bak.admin.ch/jardinshistoriques](http://www.bak.admin.ch/jardinshistoriques)

Office fédéral de l'environnement OFEV (éd.) : Espèces exotiques en Suisse, Berne, 2006

[www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes](http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes)

Fiches pratiques du Groupe de travail néophytes envahissantes (AGIN) : téléchargement à l'adresse [www.kvu.ch](http://www.kvu.ch)

seulement préservées au titre de la conservation du patrimoine, mais quelquefois aussi remplacées lorsque des spécimens sont trop vieux. Toutefois, les néophytes qui se propagent rapidement et de manière incontrôlée posent également problème dans les sites historiques. C'est la raison pour laquelle des espèces telles que la renouée du

*« Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. »*

## SITE

Museo Vincenzo Vela  
Largo Vela  
6853 Ligornetto  
Tél. 058 481 30 40  
[www.museo-vela.ch](http://www.museo-vela.ch)

Le jardin peut être visité uniquement pendant les heures d'ouverture du musée.

## IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, [www.sinnform.com](http://www.sinnform.com)

Traduction : Konrad Ueberseztungen GmbH

Distribution : [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Japon (*Reynoutria japonica*) y sont également combattues. Contenir les néophytes envahissantes s'avère généralement difficile et exige l'engagement de ressources et de mesures permanentes sur le long terme. Si, pour des motifs culturels et historiques, une néophyte ne peut pas être éliminée d'un site, des mesures spécifiques ciblées d'entretien doivent absolument en prévenir la propagation.

En revanche, dans tous les autres sites – qu'il s'agisse de jardins privés, de parcs publics, d'aménagements paysagers ou d'espaces verts –, les néophytes envahissantes doivent être traitées de manière systématique et éliminées avec soin afin qu'elles ne causent pas davantage de dommages sur le site lui-même et dans les environs. Il est souvent nécessaire de déterrer les parties souterraines des plantes, qui sont ensuite éliminées dans une usine d'incinération des déchets. Dans la plupart des cas, il est possible de remplacer les néophytes indésirables par des espèces indigènes remplissant la même fonction. Il existe à cet effet des listes de plantes alternatives (voir dépliant « Promouvoir la biodiversité dans les jardins »).